



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT MAJOR DE
L'ARMÉE DE TERRE

Sous-chefferie
performance-synthèse

Paris, le mardi 03 septembre 2019
N° 508491/ARM/EMAT/SCPS/BSI/NP

Le général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major de l'armée de Terre

à l'attention de

Monsieur le général de brigade Frédéric Garnier
commandant l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger

OBJET : travaux relatifs au musée des troupes de Marine (TdM).

RÉFÉRENCE : lettre n°471/CFT/EMSOME/CDT/NP du 17 mai 2019.

Par courrier de référence, vous me faites part des difficultés rencontrées dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du musée des TdM. Celui-ci fait l'objet d'un surcoût d'environ 850 k€ par rapport à son estimation initiale, portant son coût global à 5,7 M€. Par ailleurs, les démarches pour récolter les dons des associations, collectivités territoriales et mécènes, semblent toujours revêtir un certain degré d'incertitude.

Ce projet devant faire l'objet d'une inauguration à l'occasion du 400^e anniversaire des TdM en 2022, l'EMAT a décidé de porter sa contribution financière de 1 M€ initialement prévus, à près de 1,5M€, en prenant à sa charge :

- la totalité des prestations intellectuelles, soit 120 k€ en 2019 ;
- les coûts relatifs à la maîtrise d'œuvre, soit 630 k€ en 2019 ;
- le désamiantage du bâtiment existant, soit 230 k€ en 2020 ;
- une contribution aux prestations de réhabilitation, soit 500 k€ en 2020.

Un complément de 370 k€ reste néanmoins à conquérir en dons par l'AAMTDM. À défaut, l'extension du parking pourrait être repoussée.



Le général de division Hervé GOMART
sous-chef d'état-major "performance - synthèse"
de l'état-major de l'armée de Terre